

# Le BRIONNAIS

Décembre  
2018 / n°4

DOSSIER SPÉCIAL : Le budget 2018



Couleurs  
de la Solidarité



- Le 28 octobre dernier, se déroulaient la course et la marche au bénéfice de la ligue contre le cancer, action engagée par la volonté et l'engagement de deux personnes, Elsa et Grégory.
- Les gilets jaunes ont tenu à se joindre à cette cause en offrant, les dons récoltés sur le rond-point, à la ligue contre le cancer le 6 décembre dernier.



[www.ville-brionne.fr](http://www.ville-brionne.fr)

**HÔTEL DE VILLE**  
RUE DE LA SOIE - BP 110  
27800 BRIONNE

☎ 02 32 47 32 20

☎ 02 32 46 25 61

[secretariat.mairie-brionne@orange.fr](mailto:secretariat.mairie-brionne@orange.fr)



Madame, Monsieur,

Si les couleurs de l'automne furent à Brionne largement teintées de rose, le rose de la solidarité et du cœur avec la course de soutien à Mélanie et à la lutte contre le cancer du sein organisée fin octobre à la Base de Loisirs, celle de l'hiver est indéniablement le jaune. Celui des gilets des femmes et des hommes qui se mobilisent un peu partout en France pour manifester leur colère et celle d'une majorité de Français contre la vie chère, contre le sentiment de ne plus y arriver, de simplement survivre. À Brionne, au rond-point de la Lune, rebaptisé pour la circonstance « rond-point des Braves », ils sont rassemblés dans la diversité - il y a là des jeunes et des moins jeunes, des actifs et des retraités, des ouvriers, des employés, des fonctionnaires, des artisans, des demandeurs d'emploi, des indépendants - et déterminés à faire entendre leur légitime revendication à vivre dignement, qui de son salaire, qui de sa pension de retraite. La majorité municipale et moi-même apportons notre soutien à leur mobilisation résolue et pacifique, solidaire et humaine. Le gouvernement doit enfin comprendre que notre pays ne sortira plus fort de cette crise que s'il donne enfin la priorité à la France qui compte en centimes, pas à celle qui compte en millions ou milliards ; que la nécessaire préservation de notre planète et la résolution des problèmes de fin de mois doivent aller de pair ; que la transition écologique et la justice sociale et fiscale ne s'opposent pas : ce sont bien les deux faces d'une même pièce.

Votre nouvelle livraison du « Brionnais » consacre un large dossier au budget et à la fiscalité de notre commune. Vous pourrez découvrir dans le détail quel emploi est fait des deniers que les contribuables brionnais confient à notre responsabilité pour faire fonctionner les services qui leur sont rendus au quotidien et pour assurer les investissements indispensables au dynamisme et à l'attractivité de Brionne. J'aimerais le redire ici : malgré les baisses importantes et injustes de dotations que nous avons subies de la part de l'État dans la période récente, la situation budgétaire de notre commune est saine. La Ville continue de se désendetter à un rythme soutenu et poursuit ses investissements. Enfin, vous le savez, par choix politique depuis de nombreuses années, et malgré une revalorisation des taux que nous n'avons pu éviter en 2018, la fiscalité dans notre commune demeure **parmi les plus basses de France** comparée à celle des communes de même taille. Nous poursuivrons évidemment dans cette voie de la modération fiscale, dont nous sommes fiers, conscients des difficultés que rencontrent localement un nombre croissant de nos concitoyens pour boucler les fins de mois.

J'aimerais conclure ces quelques mots, en félicitant l'ensemble des Brionnais qui s'investissent régulièrement dans les différentes formes individuelles et collectives d'expression citoyenne que la Ville promeut et accompagne à travers différentes actions et avec différents partenaires (Land'Art, Mel'Rose, Paroles de Rislois, centenaire du 11 novembre 1918...). Parce que c'est votre engagement à tous qui fait la richesse et le dynamisme de notre commune, et que cet engagement est désormais reconnu, le Département de l'Eure a particulièrement distingué la Ville de Brionne en lui attribuant début décembre son Prix spécial de la participation citoyenne. Ce prix récompense non seulement vos efforts, mais nous encourage à aller plus loin pour être ensemble pleinement acteurs de notre belle ville. La démarche d'animation à la vie locale est l'occasion de poursuivre cette dynamique d'expression citoyenne et d'actions collectives.

Bonne lecture et joyeuses fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous sont chers.

Bien chaleureusement

Valéry BEURIOT,  
Maire de Brionne

## Sommaire

- 1 Lotissement communal de Côte Rouge
- 2-3 L'actu brionnaise
- 4-5 Brionne 11 novembre
- 6-11 Brionne : budget
- 12 Dossier portrait - Un métier « peintre »
- 13 Enfance jeunesse
- 14-15 Nature à Brionne
- 16 Histoire & patrimoine
- 17 Culture tourisme
- 18 Social & solidarité
- 19 Dossier artisanat - Commerçants
- 20 Info brionnaise
- 21 Tribune libre - place à l'expression

*Responsable de la publication* : Valéry Beuriot, Maire de Brionne

*Rédaction et photographies* : Aurélie Lefebvre, les services de la ville avec la participation du club journal du collège Pierre Brossolette, M. Lefevre Président de l'association Brionne Carrefour d'Histoire, Cécile Tuton (stagiaire de l'école Agro Paris Tech à la ville de Brionne et au CAUE) et l'Association ABCD.

*Conception* : Création Comça - 07 86 52 39 44

*Impression* : Impact Communication - 02 32 38 80 55

## LA PARTICIPATION CITOYENNE À L'HONNEUR :

La ville de Brionne a remporté 4 prix cette année au concours des villes et villages fleuris dont le prix spécial de la participation citoyenne, et ce grâce à la mobilisation et à la créativité de tous les Brionnais.



● Morin Nettoyage



● Chez TITUS  
Place du ch. Herluin



● Photographie prise dans le hall de l'hôtel du département le 3 décembre, Mme Geffine, Mme Beaudoin, M. Cottard et M. Eon.

## LOTISSEMENT COMMUNAL DE LA CÔTE ROUGE



ACCÉDER  
à la propriété  
dans un  
ENVIRONNEMENT  
PRÉSERVÉ



Le lotissement de la Côte Rouge est composé de 21 lots libres de constructeur. La superficie varie de 535 à 896 m<sup>2</sup> et le prix de vente de 31 820 à 42 819 € TTC.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter la mairie au  
**02 32 47 32 20**

## LA MEL'ROSE

Une initiative spontanée de solidarité et de soutien à travers l'organisation d'une course pour récolter des dons permettant de lutter contre le cancer... Cette manifestation s'est déroulée le 28 octobre dernier à la base de loisirs et a réuni plus de 550 participants... Près de 6 000 € ont été collectés au bénéfice de la ligue contre le cancer. « *C'est le second don le plus important du département* » a précisé la coordinatrice de la ligue contre le cancer.

Un véritable témoignage d'amour et d'amitié, de soutien à toutes les personnes touchées... avec une pensée particulière pour Mélanie et sa famille.

Cette initiative est née de la volonté de deux personnes, Elsa et Grégory, qui ont su par leur détermination porter et mobiliser plus de 50 commerces avec l'appui d'ABCD, le comité des fêtes, Astuce.com, la Zumba, Visuel, la Croix-Rouge, Bibiro (athlète) et la Ville de Brionne.



● Échauffement avant la course



● Participants au concours des maisons fleuries et au Land'Art.

## LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES, DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DANS UNE AMBIANCE DE LAND ART, AVEC LES BONSHOMMES EN POTS DE FLEURS.

Cette année, Madelaine Beaudoin a obtenu dans la catégorie « Hôtel, restaurant et maison d'hôte » le 1<sup>er</sup> prix départemental tout comme Sophie Geffine pour la catégorie « Mur, fenêtre et balcon ». Dans le cadre du concours des villes et villages fleuris, la ville de Brionne a obtenu la confirmation de ses deux fleurs et le prix spécial de la participation des habitants avec les nombreux bonshommes en pots de fleurs installés dans les massifs, jardinières, vitrines et sur les trottoirs de la ville. Un livret a été réalisé afin de rendre compte de l'investissement, de l'investivité des habitants et également pour conserver une trace de ces œuvres éphémères.

**TOUTES NOS FÉLICITATIONS POUR VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE CRÉATIVITÉ.**

*Le Land Art se poursuit l'été prochain avec « Les mystérieuses créatures de la Risle ».*

## LE SALON DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE

Pour cette sixième année, le salon avait mis à l'honneur Jean Quemere et confirme son succès avec plus de 150 personnes le soir du vernissage et plus de 50 exposants. Trois prix ont été remis, deux par la Ville de Brionne, dans la catégorie des amateurs à Denis Colmont et à Mireille Vespiers pour les confirmés. L'association « Au Fil des Arts » a récompensé Alves Hélène pour la sculpture.



● Mireille VESPIERS  
« Pêche à la crevette »



● Denis COLMONT  
« Le moulin de Muids »



## AGENDA : De nombreuses animations pour Noël

<b>LE MARCHÉ DE NOËL</b>	<p><b>le 8 et 9 décembre à la salle des fêtes</b></p>	
<b>LES STRUCTURES GONFLABLES</b>	<p><b>les 27, 28, 29 et 30 décembre</b>                  Au gymnase G.Beuvain pour les enfants de 3 à 14 ans accompagnés                  Avec la présence d'un robot photo avec l'association Lezarts et les mots</p>	
<b>LA QUINZAINE COMMERCIALE</b>	<p><b>du 14 au 31 décembre</b>                  Avec au programme une nocturne le vendredi 21 décembre dans les rues de Brionne, et comme l'année dernière une calèche et ses poneys déambuleront dans la ville, ainsi que de nombreuses autres surprises.</p>	
<b>« CRIS DANS UN JARDIN »</b>	<p><b>le vendredi 1<sup>er</sup> février à la salle des fêtes</b>                  Une représentation théâtrale par la compagnie de théâtre des Trois Gros.                  Cette création à travers l'histoire de Marie Murski permet d'aborder le sujet des violences faites aux femmes. Un débat est également proposé après la représentation avec Marie.  <b>Réservations et renseignements à la mairie.</b></p>	
<b>SALON DE LA PHOTO</b>	<p><b>les 9 et 10 février 2019</b>                  Du fait du succès de la 1<sup>ère</sup> édition en 2018, la ville renouvelle l'expérience avec pour thème « La nature se reflète dans l'eau »                  Le salon se déroulera à la salle des fêtes.                  Pour tout renseignement, merci de contacter le 06 25 73 60 41 ou le 07 83 13 45 35</p>	

### INFORMATIONS

#### Questionnaire mutuelle

Le CCAS poursuit son étude auprès des Brionnais afin de déployer une offre collective de complémentaire santé, et ce afin d'adapter l'offre à vos besoins.

Vous êtes invités à remplir le questionnaire ci-joint.

#### Bac Jaune

L'Intercom Bernay Terres de Normandie équipe l'ensemble des logements de la commune de Brionne en bacs jaunes. Vous êtes invités à vous présenter dans les locaux de l'Intercom au pôle de Brionne avec votre courrier pour récupérer votre bac jaune et votre sac pour l'apport volontaire des papiers et cartons dans les colonnes.

**À partir de janvier 2019, la collecte se fera avec les bacs et non plus en sac ●**



Pour célébrer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice, la ville a souhaité rendre un hommage appuyé aux soldats, aux hommes et à la paix.



L'évènement a été organisé avec l'association des anciens combattants, Brionne Carrefour d'Histoire, M. Gille Dumondelle de l'association la Libre Pensée, les écoles maternelle et primaire, le service jeunesse, la médiathèque et les enfants.

### Un grand merci à tous !

Les enfants ont réalisé plus de 70 bleuets en feutrine qu'ils ont offerts aux anciens combattants, aux officiels, aux parents, ainsi que des bouquets en hommage aux soldats morts pour la France.

Après le défilé dans les rues qui a réuni près de 200 personnes, la cérémonie a débuté au monument aux morts où il a été procédé à l'appel des 132 soldats Brionnais morts pour la France, suivi de la Marseillaise chantée par les enfants et de la lecture de lettres de poilus par Alexandre et Léopoldine décrivant le jour de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Ida fit la lecture d'une lettre de son arrière-arrière-grand-père adressée à son frère. 129 ans les séparent.



Ensuite, Pierre-Yves Germond, Président de la Libre Pensée de l'Eure et représentant la Ligue des Droits de l'Homme, s'est exprimé sur la réhabilitation des soldats fusillés pour l'exemple au nombre de 639. Seuls 43 ont été réhabilités dont 1 dans l'Eure à ce jour. À Brionne, le soldat Léon Maurice Robert est un des fusillés pour l'exemple. Il fut boucher à Brionne avant d'être mobilisé. L'association recherche des informations afin de mieux connaître son histoire et défendre sa réhabilitation.



De nombreuses expositions et conférences étaient proposées à la médiathèque durant tout le mois de novembre :

« La presse en guerre » par Denis Hupin ;  
« Parcours de soldats brionnais » par Brionne Carrefour d'Histoire, « Correspondances de poilus » par Claude Waddell, « Sépultures » par Gilles Dumondelle et « Fusillés pour l'exemple » par la Libre Pensée de l'Eure ●

## ARTICLE DU CLUB JOURNAL DU COLLÈGE P. BROSSOLETTE



● Entrée du collège Pierre Brossolette

### DEVOIR DE MÉMOIRE

En cette année de commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale, le collège Pierre Brossolette s'est engagé dans un projet portant sur le devoir de mémoire de la Grande Guerre. À travers les Arts Plastiques, la Littérature, l'Histoire, il s'agit de montrer comment la mémoire d'une guerre peut se transmettre à travers différents supports (bandes dessinées, cinéma...). Dans ce cadre, et celui du club cinéma, tous les troisièmes assisteront à la projection de « Au revoir là-haut » d'ici la fin de l'année. Ce film réalisé par Albert Dupontel d'après l'œuvre de Pierre Lemaître montre le retour difficile de soldats à la vie civile.

### À LA DÉCOUVERTE DE LA PREMIÈRE MONDIALE À TRAVERS LES BANDES DESSINÉES DE TARDI

Toutes les 3<sup>ème</sup> du collège Pierre Brossolette sont parties le 19 octobre à Falaise, dans l'ancien château de Guillaume le Conquérant, pour visiter l'exposition de Tardi consacrée à la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale (1914-1918). Jacques Tardi est un auteur de bande dessinée qui est devenu célèbre grâce aux bandes dessinées qu'il a réalisées sur la Première Guerre mondiale.

Cet auteur a été marqué par ce conflit, car son grand-père y avait été blessé par les gaz toxiques lors de combats.

À cette occasion, nous avons appris qu'il en avait écrit trois : « C'était la guerre des tranchées », puis « Putain de guerre » et pour finir, « Le dernier Assaut ». Accompagné par un guide, chaque groupe a découvert des planches originales et d'immenses panneaux extraits des différents albums.

Au cours de la visite, nous avons redécouvert l'enfer de la guerre des tranchées que les élèves avaient étudiée en classe. Les différentes planches observées étaient, particulièrement réalistes dans les scènes représentées



et racontaient la vie des soldats au front. Elles montraient la cruauté et la violence de la guerre. Certaines planches abordaient plutôt les combats, d'autres parlaient des fusillés pour l'exemple, certaines présentaient les gueules cassées tandis que d'autres montraient les conditions de vie des soldats.

Pour Alicia, la salle qui l'a le plus marquée est celle qui présentait des gueules cassées à cause du réalisme des dessins. Mathilde, quant à elle, a été plus sensible aux planches concernant les fusillés pour l'exemple et celles parlant des conditions de vie des soldats dans les tranchées. M. Pedussaut, professeur d'histoire Géographie, a été marqué par l'immense planche géante du général Nivelle posant fièrement devant des milliers de cranes humains. Cette exposition n'est pas neutre. Elle est un regard d'un auteur qui veut dénoncer les horreurs et l'inutilité de ces millions de morts. Elle est un moyen, parmi d'autres, pour se souvenir de cette guerre mondiale dont nous avons commémoré le centenaire de l'armistice cette année.

Mathilde ●

### Appel aux Dons :

« Nous collectons les documents anciens pour garder la mémoire de notre ville et de ses habitants ».

Conserver la mémoire de nos anciens pour la transmettre aux futures générations ; c'est un des principaux objectifs de l'association. Trop souvent, les vieux documents qui encombrant les greniers finissent dispersés ou détruits. C'est une partie de notre mémoire

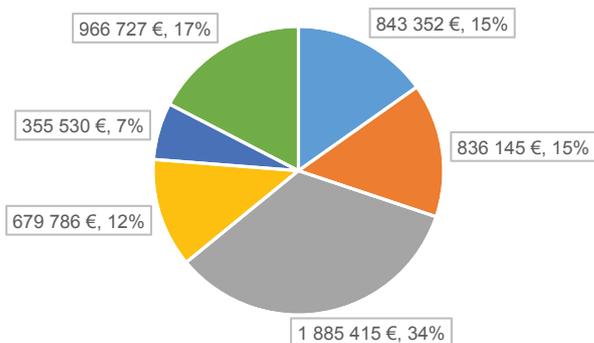
Adresse : Brionne Carrefour d'Histoire - Mairie de Brionne – Rue de la Soie - 27800 Brionne

Contact : 06 02 26 13 41

Dans le Brionnais n° 2, le rôle et les compétences de la ville de Brionne ainsi que celles de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ont été développés. Dans ce même article, les recettes de la ville de Brionne ont été détaillées pour le budget 2017. Ce dossier vous présente le budget complet de la ville de Brionne pour l'année 2018.

**RAPPEL : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, CONTRAIREMENT À L'ÉTAT, DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÉTABLIR UN BUDGET EN ÉQUILIBRE**

les recettes de la ville de Brionne en 2018



### LES CHIFFRES CLÉS EN 2018

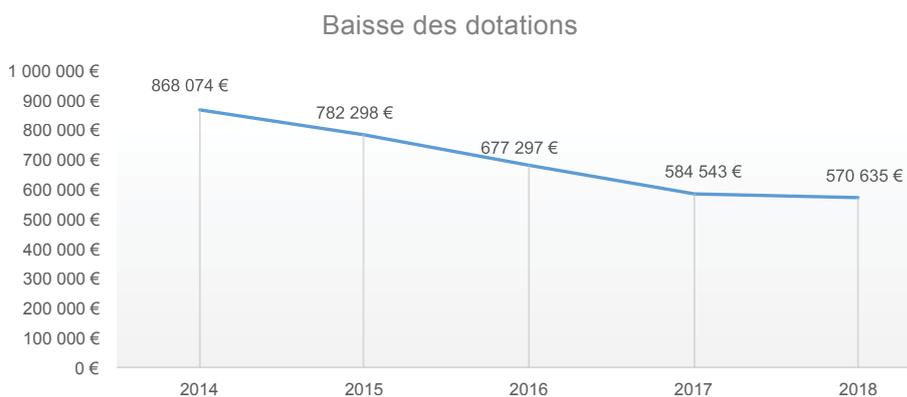
Le budget total : 7 679 344 €  
 Dépenses de fonctionnement : 5 568 973 €  
 Dépenses d'investissement : 2 110 371 €

Les moyens financiers des communes :

- Les produits des services publics (cantines, loisirs...) et du domaine (loyers)
- Les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties).
- Attributions de compensation par l'Intercommunalité (reversement taxe professionnelle)
- Autres impôts et taxes (électricité, fonds national de garantie...)
- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)
- Autres dotations partenaires institutionnelles (CAF, Département, Région, Compensation État)

### Les dotations en baisse

La perte cumulée des dotations s'élève à 857 523 € à la fin de l'année 2018 sur les quatre dernières années, et ce malgré une hausse de la population de Brionne. Ces dotations d'État sont cadrées par la loi de finance dont l'un des objectifs récurrents est de réduire la dette publique. Pour ce faire, après une baisse de 11 milliards entre 2012 et 2017, c'est une nouvelle baisse de 13 milliards d'ici 2022. En plus, il faut souligner la réduction des ressources, par exemple la baisse des emplois aidés,



le transfert de missions nouvelles sans financement compensatoire (gestion des PACS) et des décisions impliquant de nouvelles dépenses (sécurisation des événements avec Vigipirate, diagnostic de l'air dans certains établissements).

### LE BUDGET DE LA VILLE DE BRIONNE EST CONSTRUIT SELON QUATRE PRINCIPES :

- La poursuite du désendettement
- La modération fiscale
- Le maintien d'une capacité d'investissement
- Le maintien de la qualité des services municipaux et des tarifs accessibles

Le taux de la taxe d'habitation de la ville de Brionne est le plus bas de Normandie.

Diminution de 23 % de l'endettement entre 2014 et 2018

Maintien des services existants avec des tarifs accessibles, tout en baissant les charges de fonctionnement de 8,7 % entre 2015 et 2018.

Des investissements pour le bon fonctionnement des services et pour le développement de la ville et son attractivité.

N.B : La réalisation du budget 2018 est estimée à partir des chiffres arrêtés au 1<sup>er</sup> décembre.

## LA FISCALITÉ : UN CHOIX POLITIQUE DE MODÉRATION FISCALE

Depuis ces 20 dernières années, les taux d'imposition de la ville de Brionne ont seulement été augmentés :

- En 2011, de 4 %
- Et en 2018.

En 2018, malgré une hausse de la fiscalité, la ville de Brionne reste dans les communes avec les plus faibles taux d'imposition de France. Cette augmentation du taux correspond à 139 153 € supplémentaires de recettes pour la ville. À noter, le montant des impôts perçus directement par la ville (la taxe d'habitation et la taxe foncière) représente au total 836 145 €, soit 15 % de l'ensemble des recettes du budget.

Ville de Brionne	2017	2018
Taxe d'habitation	4,25 %	5,1 %
Taxe foncier bâti	12,8 %	14,49 %

## COMPARAISON DE LA FISCALITÉ DE BRIONNE AVEC LES AUTRES COMMUNES\*

\*Comparaison réalisée avec les communes de la même strate (entre 3 500 et 5 000 habitants), soit 968 communes en France sur les 35 356 au 1<sup>er</sup> mars 2018. Données issues du ministère des finances et budget des collectivités 2018.

### La Taxe d'habitation

La ville de Brionne est la sixième sur les 968 communes de la même strate avec le taux de taxe d'habitation le plus bas, la 1<sup>ère</sup> de Normandie et de l'Eure.

	FRANCE		NORMANDIE	
Taux le plus bas	Schweighouse sur Moder	4,27 %	Brionne	5,10 %
<b>BRIONNE</b>	<b>6<sup>ème</sup>/968</b>	<b>5,10 %</b>	<b>1<sup>ère</sup>/59</b>	
Taux le plus haut	Roura	37,78 %	Neufchâtel en Bray	22,78 %

### La Taxe foncière

La ville de Brionne est la 192<sup>ème</sup> sur les 968 communes de la même strate avec le huitième taux de taxe d'habitation le plus bas de Normandie et le second du département.

	FRANCE		NORMANDIE	
Taux le plus bas	Gouffern en Auge	2,49 %	Gouffern en Auge	2,49 %
<b>BRIONNE</b>	<b>192<sup>ème</sup>/968</b>	<b>14,49 %</b>	<b>8<sup>ème</sup>/59</b>	<b>14,49 %</b>
Taux le plus haut	Angres	40,77 %	Ezy sur Eure	39,09 %

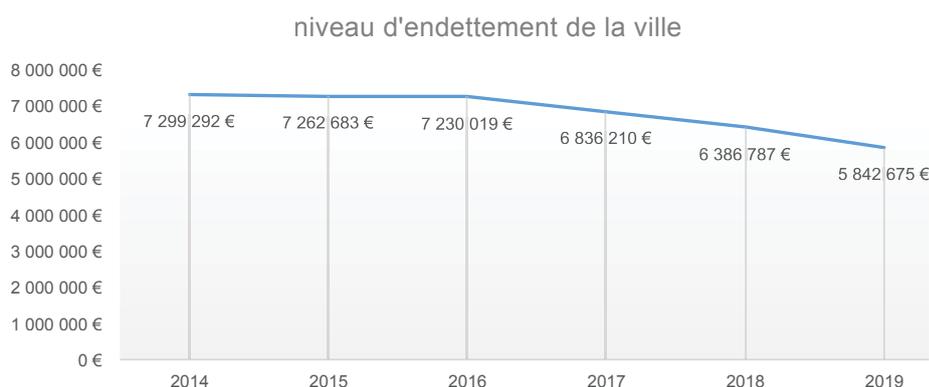
### ET DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

	COMMUNES	TAUX	HABITANTS
1	<b>BRIONNE</b>	<b>5,1</b>	<b>4 498</b>
2	LE THUIT DE L'OISON	6,94	3 584
3	SAINT MARCEL	8	4 764
4	MESNIL EN OUCHE	10,05	4 834
5	LA CHAPELLE LONGUEVILLE	10,27	3 588
6	BOURG-ACHARD	10,3	3 619
7	GRAND BOURGTHEROULDE	11,86	3 784
8	BOSROUMOIS	11,9	3 599
9	MESNILS SUR ITON	12,13	4 739
10	SAINT ANDRE DE L'EURE	12,23	4 078
11	PONT DE L'ARCHE	12,24	4 223
12	LE VAUDREUIL	12,31	3 794
13	GRAVIGNY	13,	4 112
14	ETREPAGNY	16,09	3 958
15	LE NEUBOURG	17,51	4 397
16	BRETEUIL	19,15	4 700
17	BEUZEVILLE	19,41	4 614
18	EZY SUR EURE	20,7	3 668

	COMMUNES	TAUX	HABITANTS
1	MESNILS SUR ITON	9,09	4 739
2	<b>BRIONNE</b>	<b>14,49</b>	<b>4 498</b>
3	LA CHAPELLE LONGUEVILLE	16,05	3 588
4	MESNIL EN OUCHE	16,10	4 834
5	LE VAUDREUIL	16,74	3 794
6	LE THUIT DE L'OISON	18,39	3 584
7	SAINT ANDRE DE L'EURE	20,47	4 078
8	LE NEUBOURG	21,52	4 397
9	SAINT MARCEL	22	4 764
10	BOURG-ACHARD	22,75	3 619
11	ETREPAGNY	22,9	3 958
12	PONT DE L'ARCHE	23,74	4 223
13	GRAND BOURGTHEROULDE	24,43	3 784
14	BRETEUIL	25,56	4 700
15	BOSROUMOIS	26,76	3 599
16	GRAVIGNY	28	4 112
17	BEUZEVILLE	31,45	4 614
18	EZY SUR EURE	39,09	3 668

## LE DÉSENETTEMENT : UN EFFORT SOUTENU DEPUIS 2016

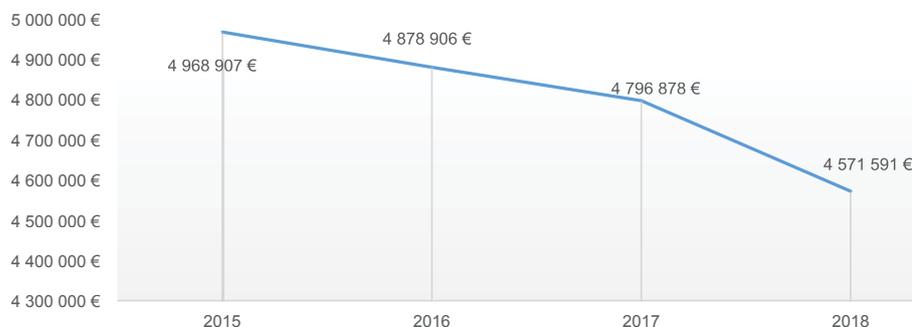
La ville a diminué de plus de 23 % son endettement entre 2014 et 2018, et ce malgré la baisse des dotations. Le taux d'endettement de la ville reste supérieur par rapport aux moyennes des autres communes, mais correspond à un fort niveau d'investissement lié notamment aux travaux déjà réalisés, comme la rénovation du centre-ville, de la base de loisirs et la création de la médiathèque. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'endettement par habitant sera de 1300 €, alors que la moyenne départementale est de 1006 € et 1056 € pour la région.



Le montant global du budget de fonctionnement est de 5 568 973 € intégrant le virement de la section de fonctionnement pour permettre l'autofinancement de la ville pour financer ses investissements.

Les dépenses réelles de fonctionnement de la ville connaissent une baisse significative, environ 400 000 € depuis 2015, soit 8,7 %. Cette trajectoire intègre les baisses de dotations perçues par les collectivités avec un effort de gestion

Evolution des dépenses de fonctionnement



qui se traduit à Brionne par :

- Une réorganisation des services et missions
- Une modernisation des matériels et équipements avec par exemple, l'achat de tracteurs tondeuses ou le variocooking pour la restauration scolaire, mais tout en conservant une qualité de gestion et des tarifs accessibles.
- Une modification de service : extinction de l'éclairage public (5 heures la nuit) représentant plus de 35 000 € d'économie annuelle.

### L'ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

<p><b>ADMINISTRATION</b>                      Direction générale                      Accueil et secrétariat                      Ressources Humaines                      Finances et comptabilité                      État-civil                      CNI et Passeport</p>	<p><b>SERVICE ENFANCE JEUNESSE</b>                      Micro-crèche                      Garderie                      Centre de loisirs                      Restauration scolaire</p>	<p><b>SERVICE D'ENTRETIEN DES LOCAUX MUNICIPAUX ET ÉQUIPEMENTS :</b>                      les écoles,                      le gymnase, dojo,                      bâtiments municipaux (salle des fêtes...)</p>	<p><b>SERVICES TECHNIQUES</b>                      Service Environnement                      Régie municipale</p>
<p><b>Police municipale</b></p>	<p><b>Médiathèque</b></p> <p><b>Base de loisirs</b></p>	<p><b>Camping</b></p>	<p>Zoom sur la <u>régie municipale</u> :                      Le service est composé de 8 agents avec des métiers très complémentaires : électricien, menuisiers, peintre, plombier et maçon.  <i>Détail des travaux réalisés en 2018 page 13</i></p>

### À titre d'exemple : Quels sont les coûts de fonctionnement des équipements ?

#### LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

dojo, gymnase, stade et l'église Saint-Denis. Le coût de fonctionnement et d'entretien :

**Dépenses : 81 500 €**

(le chauffage, l'électricité, l'eau et le ménage).

**Recettes : 6 079 €**

Les équipements sont mis à disposition gratuitement par la ville aux clubs sportifs brionnais et aux établissements scolaires

#### LA BASE DE LOISIRS

Le coût de fonctionnement et d'exploitation :

**Dépenses : 201 909 €**

(le personnel, les maîtres nageurs, le ménage, l'électricité, l'eau, la téléphonie, Internet, l'entretien des espaces verts (tonte et écopaturage avec 8 moutons et les assurances

**Recettes : 72 083 €**

( parking, pédalo, mini-golf et canoë-kayak)



#### LES ÉCOLES

Pour l'école Louis Pergaud

**le montant est de 144 850 € par an.**

Le coût de fonctionnement et d'entretien de l'école Brassens représente **184 012 €** par an et comprend : le chauffage, le ménage, l'électricité, l'eau, les fournitures scolaires, la téléphonie, Internet, les photocopieurs, fournitures... Les ATSEM\*

\*la différence des montants s'explique pour partie à la présence des ATSEM en école maternelle



#### DES SERVICES ACCESSIBLES

- **Les tarifs de la restauration scolaire** n'ont pas augmenté depuis 10 ans. Coût d'un repas pour une famille en fonction du quotient familial de 1,24 € à 3,36 € maximum.
- **La gratuité des transports scolaires** pour les enfants scolarisés en primaire et au collège. Pour les lycéens, la ville prend en charge une partie du montant de la dépense.
- Un chéquier d'une valeur de 30 € pour les **fournitures scolaires** et/ou équipement sportif des collégiens

**Le Ticket sport** : une aide de 15 € aux jeunes Brionnais pratiquants une activité sportive ou culturelle ●

## L'INVESTISSEMENT EN 2018 :

Le budget d'investissement d'une collectivité comprend l'ensemble des investissements et le remboursement en capital. Pour ce qui est des recettes, ce budget intègre des subventions, le remboursement de la TVA sous certaines conditions et l'autofinancement produit par la ville.

Les investissements pour la Ville de Brionne s'inscrivent dans deux grandes catégories : ceux pour le bon fonctionnement des services et équipements présentés ci-dessous et les investissements pour le développement et l'attractivité de la ville développés en page 10 et 11.

### 1 - LES INVESTISSEMENTS LIÉS AU BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

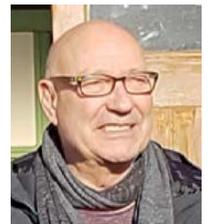
#### 1.1 - Des achats pour environ 230 881 €

- La toiture du gymnase G.Beuvain
- L'achat d'une nouvelle table de ping-pong au camping munic
- La réfection du terrain multisport à la base de loisirs
- Achat de deux tracteurs tondeuses
- Un variocooking pour la restauration scolaire qui permet de programmer les préparations culinaires
- Achat d'ordinateurs et d'une caméra
- Achat d'un tableau blanc pour l'école élémentaire
- Barre de faucardage pour la base de loisirs
- Achat tables et tentes pour le service jeunesse
- Des grilles d'exposition et tables pour la salle des fêtes



#### 1.2 - Des travaux sont également réalisés par la régie municipale pour un montant total d'environ 80 000 € (matériaux et main d'œuvre)

- Peinture d'une classe de l'école Louis Pergaud
- Décorations de Noël : fabrication des décors et illuminations
- Rénovation de l'abri de cave de la maison de Lorraine
- Dalle béton, abris de Foot, rénovation toiture et local pour les arbitres



**José Moréno,**  
Adjoint au Maire à la voirie,  
au commerce et à l'artisanat



#### Programme de renouvellement de l'Éclairage Public, pour un montant de 30 332,66 €

- Changement des ampoules et ballasts pour un système led des rues Saint-Denis, Émile Neuville, d'Artois, Tragin en entier, suite de la rue G. de Gaulle jusqu'à la gare et la rue aux Ormes.
- Quartier de Launay : Remplacement des ampoules à mercure par des ampoules au sodium, car moins énergivores.



## 2 - LES INVESTISSEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET SON ATTRACTIVITÉ en 2018 :

**2.1 - Achat d'un bâtiment industriel** pour louer à l'entreprise SOGETREL après réalisation des travaux par les services techniques de la ville. Le coût estimé en incluant l'achat et les travaux est d'environ 200 000 €. **= L'objectif est de maintenir l'emploi et favoriser son développement.**



● M. Bazin, Directeur du site Brionne Sogetrel et Mme Loupil

● Travaux de transformation et réaménagement de l'ancien bâtiment de l'entreprise Lesens pour l'installation de SOGETREL : les travaux ne sont pas finalisés et se poursuivront en 2019. Au total, 7 bureaux ont été réhabilités : les plafonds, les murs et les sols. L'électricité et les menuiseries ont également été remises aux normes et changées ●



● Avant les travaux

● Après les travaux

## 2.2 - D'autres travaux d'aménagement et de transformation des bâtiments ont été réalisés pour un montant d'environ 35 000 €



● Réaménagement des anciens locaux de la médecine du travail pour accueillir un nouveau dentiste qui a débuté son activité mi-octobre. Cela faisait 3 années que le dernier dentiste était parti à la retraite.

**= L'objectif est de proposer une offre de service en correspondance avec les besoins et demandes.**

## 2.3 - Étude d'Eutrophisation du plan d'eau de la base de loisirs 90 000 € dont 80 % de subvention par l'Agence de l'eau

**= L'objectif est de maintenir et de redonner une qualité à l'eau dans un souci de préservation de l'environnement et des activités nautiques et de pêche.**



**Jean-Noël Douville,**  
Adjoint au Maire aux sports,  
aux associations,  
à la base de Loisirs  
et aux animations.

Déjà en 2012, la ville lançait une étude pour comprendre d'où viennent les cyanobactéries parfois présentes durant l'été dans le plan d'eau. Cette étude n'ayant pas permis d'y répondre, depuis avril 2018, une nouvelle étude a été engagée avec l'Agence de l'eau et l'Agence Régionale de Santé sur une année complète. Des prélèvements et balisages seront régulièrement effectués durant toute cette période afin d'identifier les causes et de trouver les solutions. Ces réponses pourraient être reproduites dans d'autres bases de loisirs, toutes concernées par ce phénomène.



Faucardage en septembre : il s'agit de couper et ramasser les algues pour limiter l'eutrophisation du plan d'eau, c'est-à-dire son asphyxie ●



**Pourquoi acheter des friches ?  
Que veut dire réserve foncière ?**

**LE PORTAGE FONCIER DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE (EPFN)  
UN OUTIL STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT**

Le portage foncier désigne le fait d'acquérir la propriété d'un terrain dans l'attente d'une rentabilité future. C'est ordinairement la collectivité publique, en charge du long terme et disposant d'un accès privilégié au crédit qui a avantage au portage foncier. Elle constitue alors des réserves foncières qui se déroulent presque toujours sur plusieurs années (5 ans).

**DIFFÉRENTS EXEMPLES D'OPÉRATIONS FONCIÈRES  
DÉJÀ MENÉES PAR LA VILLE DE BRIONNE**

**Les terrains « LEGAY » situés rue du Général de Gaulle.**

Achetés en 2011 par l'EPFN pour le compte de la commune, les terrains sont revendus en 2017 à la SECOMILE afin d'y réaliser un programme de 27 logements à destination des personnes âgées.

La SECOMILE complètera ce programme en achetant un terrain jouxtant l'opération pour y construire 5 maisons de ville.

**= L'opération a permis la création de 27 logements.**

**La zone marchandise de l'ancienne gare**

L'ancienne zone marchandise de la gare est achetée en 1997. Cette acquisition va permettre deux opérations économiques :

- La vente en 2001 à l'enseigne NETTO d'une parcelle qui sera rachetée ultérieurement par le groupe RUAUX.
- La vente en 2008 au groupe KEOLIS afin d'y construire les bâtiments nécessaires à son activité de transport en autocars..

**= L'opération a permis l'installation d'entreprises.**

**L'ancienne « poste » rue du 8 Mai**

Cette acquisition foncière réalisée en 2005 s'inscrit dans un projet global avec le groupe La Poste. Elle a permis à la ville de réaliser au total 4 opérations sur 3 sites différents :

- De vendre à la POSTE un bâtiment sur la zone commerciale afin de lui permettre de développer son centre de tri courrier ;
- De louer l'ancienne halle aux poissons à la POSTE pour y créer son guichet commercial ;
- De créer une salle des mariages et un accès PMR pour la Mairie ;
- De créer des locaux d'activité dont le dernier locataire est un dentiste.

**= L'opération a permis le développement d'entreprises et l'installation de services.**



**LA FRICHE SIRET-DELAPORTE :**

Une île d'environ 2 hectares que l'on distingue du pont de la rue Foch. Cet espace n'est plus en activité depuis de nombreuses années et fait l'objet d'un portage foncier avec l'EPFN depuis 2017 pour la ville. En effet, la friche avait été identifiée dans le cadre du PLU comme un site à fort potentiel de développement. Dans le cadre d'une réflexion nationale menée par le ministère de l'Environnement et de la transition énergétique, portant sur les nouvelles manières d'habiter les territoires, la ville de Brionne a été retenue par le CAUE 27 pour participer à cette réflexion « Vallées Habitées ». Un groupement d'experts a été sélectionné cet été afin d'engager avec les Brionnais une réflexion pour imaginer et concevoir cet espace de 2 hectares.

L'exposition Paroles de Rislois introduisait le lancement de la démarche à travers les témoignages sensibles sur, dans ou avec la rivière.

Des ateliers, des promenades, des expositions et bien d'autres actions seront organisés tout au long de ces 3 années, pour à terme, aboutir à un projet d'aménagement ●



## QUELLES SONT LES MISSIONS CONFIÉES ?

- Réhabilitation des bâtiments, revêtement des sols et des murs
- Décoration, décors et design (création et réalisation)
- Coloration des surfaces (création et préparation des couleurs)



## UN MÉTIER : PEINTRE

Linda Aubert, âgée de 29 ans est arrivée le 1<sup>er</sup> octobre 2015 au poste de peintre au sein des services techniques de la ville de Brionne.

### POURQUOI AVOIR CHOISI CE MÉTIER ?

Linda explique avoir toujours eu la passion et la satisfaction du « travail bien fait ». Cette qualité a été remarquée et saluée dès 2014, puisque Linda a obtenu le titre de meilleure apprentie méritante de la Basse-Normandie.

Le métier de peintre s'inscrit en complémentarité des autres métiers dans une équipe et souvent à la fin du chantier, ce qui implique de rythmer son travail en fonction des obligations de livraison. Par exemple, un certain nombre de chantiers comme la réfection des classes des écoles doivent impérativement être réalisés durant les vacances scolaires.

### Un conseil technique :

**« Pour avoir une bonne finition, il est indispensable de bien préparer les surfaces et les enduits. »**



● Conception et réalisation d'une fresque décorative pour l'école maternelle

### CETTE ANNÉE EN 2018 :

- La Réhabilitation de 7 pièces (murs, sols et plafonds) dans les anciens locaux de l'entreprise Lesens
  - Réhabilitation des murs et plafonds dans les anciens locaux de la médecine du travail afin d'accueillir le dentiste
  - Peinture de la barrière du local de la Croix-Rouge
  - Une classe complète de l'école élémentaire
  - Le local arbitre du stade de football
  - Réhabilitation du 3<sup>ème</sup> étage de l'hôtel de ville pour accueillir le service urbanisme et l'archivage des services
  - Conception et réalisation des décorations de Noël et pour les événementiels (comme la coupe du monde...)
- Tous les ans, pour Noël de nouveaux décors sont réalisés. Cette année, la BD sera mise à l'honneur : vous découvrirez Aladin, les Dalton, Astérix et bien d'autres personnages sur les ronds-points de la ville. Les menuisiers ont découpé les silhouettes des personnages, qui ont ensuite été peintes, et colorées par la peintre ●
- Panneau réalisé par les élèves de SEGPA du collège P. Brossolette





## LES MONSTRES D'AUTOMNE AU CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances de la Toussaint, les enfants du centre de loisirs ont profité des couleurs et des odeurs de l'automne avec des jeux en forêt, des promenades et des créations culinaires comme des cookies multicolores. Ce fut aussi l'occasion de se déguiser pour fêter Halloween dans les rues de la ville ●

## CLASSE DE DÉCOUVERTE POUR LES ÉLÈVES DE CM2

Cette année, une classe de découverte pour les élèves scolarisés en CM2 est organisée à l'île d'Oléron avec la participation financière de la ville.

L'association des parents d'élèves et les enseignants de l'école Pergaud ont décidé d'organiser plusieurs actions pour diminuer la participation des familles à ce séjour.

- **La vente de gâteaux et de brochettes** de bonbons tous les vendredis après l'école durant plusieurs mois par les parents d'élèves
- **L'organisation d'un grand loto** par les enseignants avec le soutien du comité des fêtes et des commerçants de Brionne avec de nombreux lots offerts pour l'occasion. Le grand loto a remporté un vif succès auprès des participants, toujours aussi nombreux. ●



## LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

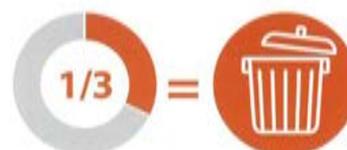


Valéry Beuriot, Maire de Brionne  
et Vice-président du SDOMODE  
avec Jocelyne Girard,  
vice-présidente du SDOMODE

Le mardi 16 octobre dernier, le SDOMODE est venu présenter à travers différents témoignages les résultats de l'opération de lutte contre le gaspillage alimentaire menée avec 39 cantines scolaires, dont celle de Brionne. L'opération se poursuit avec 45 nouveaux sites. Josette Anger, responsable de la restauration scolaire à Brionne a expliqué qu'elle écoutait beaucoup les enfants pour qu'ils conservent le plaisir de manger. Cela lui permettait d'inventer de nouveau repas permettant de concilier équilibre alimentaire et plaisirs gustatifs. Lors de l'opération en juin 2017, à la cantine de Pergaud, le gaspillage avait été réduit de 77 % et à la cantine de Brassens de 69 %.

Le SDOMODE a remis à chacun des enfants et des enseignants un livret de cuisine de recettes anti-gaspi pour poursuivre à la maison la lutte contre le gaspillage alimentaire ●

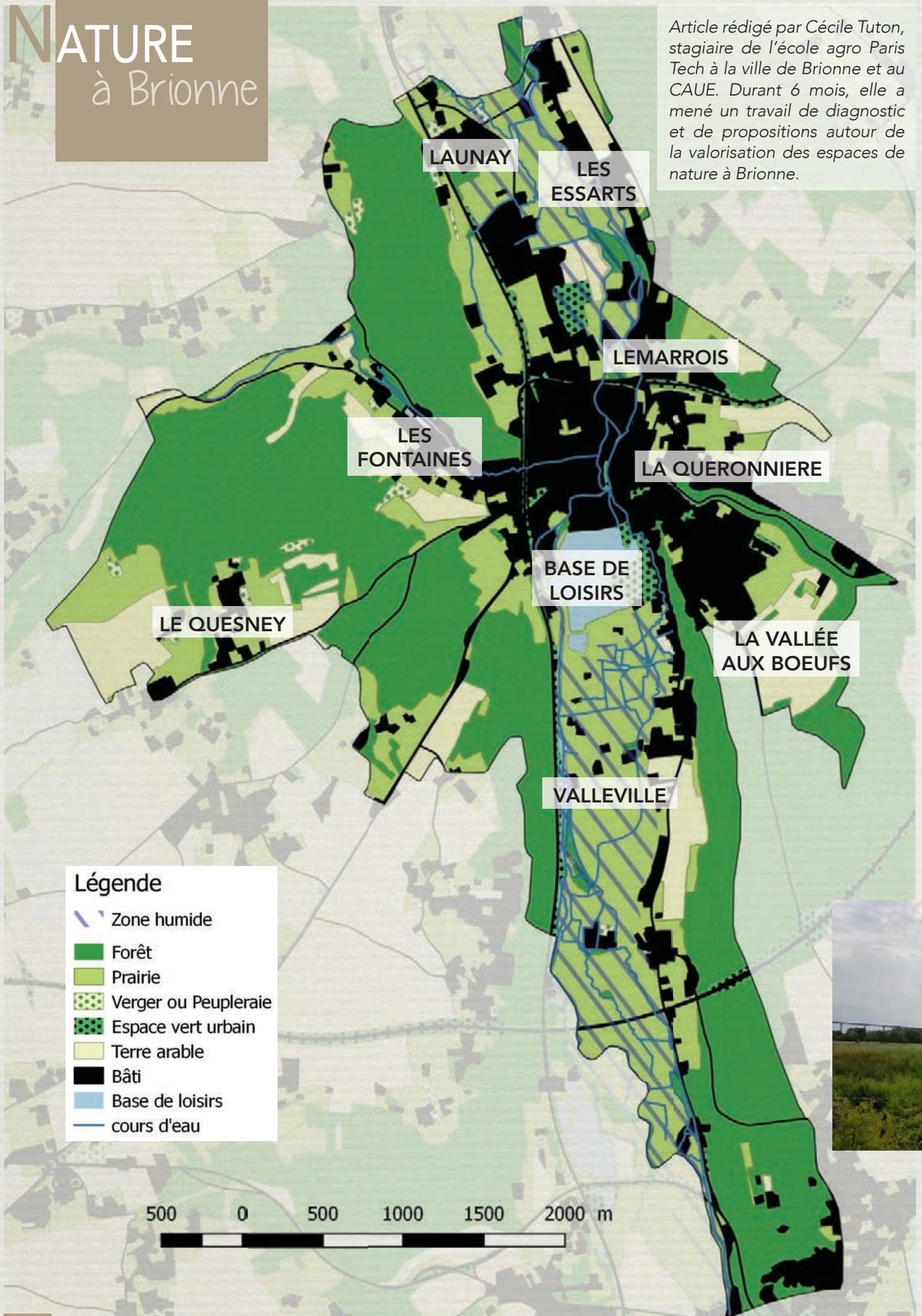
**Définition :** Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée. Source : Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, juin 2013.



Chaque année, 1/3 de la nourriture produite sur la planète est jeté.

# NATURE à Brionne

Article rédigé par Cécile Tuton, stagiaire de l'école agro Paris Tech à la ville de Brionne et au CAUE. Durant 6 mois, elle a mené un travail de diagnostic et de propositions autour de la valorisation des espaces de nature à Brionne.



## 1- La rivière et ses berges

La Risle et le cours d'eau des Fontaines accueillent de nombreux poissons comme la truite fario ou le chabot. Au total, c'est plus de 25 km de rivière qui parcourt Brionne du Sud au Nord et permet une activité de pêche par l'association La Truite Risloise et la pratique de sports nautiques, comme le canoë-kayak.

La Risle, c'est aussi tout un paysage et une histoire. Elle fait de Brionne une « Ville d'eau et d'histoire » avec ses lavoirs et ses anciens sites industriels utilisant l'énergie hydraulique.

En dehors du centre urbain, les berges de la Risle sont le lieu d'une biodiversité grâce à sa végétation tantôt herbacée, tantôt arbustive et arborée : martins pêcheurs, hirondelles des rivages, campagnols, libellules et demoiselles,... La biodiversité végétale des berges en pente douce favorise un bon fonctionnement de l'écosystème « Rivière-Berges » puisque la végétation stabilise les berges, forme des caches pour les poissons et attire une biodiversité animale représentant parfois de la nourriture pour les poissons.

## 2- Les zones humides

Les zones humides de Brionne sont principalement constituées de prairies fauchées ou pâturées délimitées par des haies bocagères ou des fossés et incluant parfois quelques mares. Ces 280 hectares, soit environ 17 % du territoire, confèrent à Brionne un paysage et une biodiversité remarquables tout en jouant le rôle important de zone d'expansion des crues et de support d'activité économique agricole.

Lors de promenades dans les prairies humides, vous pourrez observer le criquet ensanglanté, la demoiselle agrion de mercure, la valériane dioïque...

Vous y trouverez aussi des martres des pins qui transitent d'un boisement à un autre en suivant généralement les linéaires de haies, les arbres et les arbustes.

## 3- Les forêts et les prairies sèches

La forêt représente près de 40 % de la surface de Brionne, soit 656 ha dont 12 ha sont communaux. Elle est principalement composée de feuillus, mais certaines zones sont dominées par les conifères. La forêt est le support d'activités économiques et de loisirs pour l'homme, dont la sylviculture et la chasse.

C'est aussi un milieu important pour les animaux puisqu'un certain nombre d'espèces y vivent ou y chassent. C'est le cas du chevreuil, du renard et de l'écureuil roux, de la martre des pins ainsi que des oiseaux comme des passereaux, des pics, des mésanges ou la chouette hulotte, et certaines chauves-souris insectivores.

La plupart des espèces ont besoin de différents milieux pour vivre et elles n'hésitent pas à s'aventurer dans les prairies sèches qui bordent la forêt, pour se nourrir et se reproduire ●



Préservez ces espaces ! Mettons en place des gestions respectueuses de l'environnement, par exemple :

- Conserver la mosaïque de paysages (haies d'espèces locales, berges végétalisées, arbres isolés...)
- Favoriser les comportements responsables (jeter ses déchets dans les poubelles, préférer les traitements alternatifs à l'utilisation de pesticides...)

## L'ÉGLISE SAINT DENIS

Située à l'extérieur du bourg médiéval, mais dans un quartier habité depuis l'époque romaine, l'église Saint Denis se trouve aussi sur le passage de l'ancienne voie gallo-romaine venant de Lisieux. Dépendante du diocèse de Lisieux, cette église a souvent joué un second rôle dans la vie de la paroisse de Brionne. Ses origines pourraient remonter au XI<sup>ème</sup> siècle, cependant elle a perdu son authenticité après les remaniements qu'elle a subis lors de ses différentes restaurations, notamment celle du XIX<sup>ème</sup>.



grâce à l'intérêt d'un propriétaire nommé Tragin, habitant du faubourg Saint Denis, que l'édifice put être sauvé. À sa mort, cet homme célibataire légua tous ses biens à la ville sous la condition qu'elle répare l'église pour y célébrer les offices. Le Maire de l'époque, Monsieur d'Heudières, entreprit de grands travaux. En 1872, il donna sa démission par suite d'une mésentente avec le conseil municipal au sujet des réparations. Les travaux effectués sauveront l'édifice qui ne sera cependant pas rendu au culte. C'est un serrurier Brionnais nommé Cavillon qui réalisa



En août 1050, sous le règne de Guillaume le Conquérant, il est probable que l'église Saint Denis ait pu abriter les assemblées du jugement pour hérésie de l'archidiacre Béranger. Henry 1<sup>er</sup> d'Angleterre la détruisit en 1124, puis entreprit sa reconstruction qui s'acheva en 1130. Elle fut ensuite endommagée en 1356, durant la guerre de Cent Ans, lors du siège de Brionne par les Anglais, réparée provisoirement et put être utilisée pour le culte paroissial jusqu'en 1457. Sa restauration définitive se termina en 1536. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, sur l'initiative de la famille de Lorraine, l'édifice en piteux état fut rénové. Les armes de Lorraine furent peintes à l'intérieur. Sous la révolution, en 1790, l'église Saint Denis fut désaffectée. Elle servit de lieu de réunion pour les premières assemblées communales. En 1860, le cimetière qui l'entourait fut déplacé au pied de la côte du Vignerons, son lieu actuel. Pratiquement inutilisée, l'église tomba progressivement en ruine. C'est

la croix en fer forgé du clocher restaurée récemment. En 1875, le conseil municipal y autorisa le dépôt de marchandises. Elle servira alors de lieu de stockage pour le grain, dépôt de matériel des Ponts et Chaussées et entrepôt municipal. Par un arrêté de classement daté du 15/11/1934, l'église Saint Denis et sa place plantée d'arbres furent reconnues site classé. Détruite en partie par les bombardements de 1944, elle fut reconstruite à l'identique, car considérée alors comme « silo » par les services de la reconstruction. En 1969, des travaux d'aménagement intérieurs furent entrepris par la ville pour la transformer en salle de sport sur deux niveaux tout en respectant les valeurs architecturales de l'édifice. Actuellement elle est encore utilisée comme salle de sport.

Article rédigé par M. Philippe Lefevre, Président de l'Association Brionne Carrefour d'histoire

## ÉDIFICATION DE LA CROIX DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS LE VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

En 1992, la croix fut démontée, car elle menaçait de tomber et fut longtemps entreposée dans les ateliers des services techniques de la ville. M. Pierre Roussel, alors Président de l'association des Amis des Monuments et Sites de l'Eure, a proposé de la faire restaurer par un ferronnier d'art localisé à Sap dans l'Orne. Après plusieurs années, le vendredi 18 octobre la croix restaurée a été accrochée au mur sur lequel elle était édifée. Tous les amis du patrimoine étaient présents ●





## PAROLE DE RISLOIS

Du 20 octobre au 3 novembre, une exposition de 18 portraits sonores et photographiques a été installée au bord de la Risle dans le centre-ville de Brionne. Cette exposition a été réalisée avec les Brionnais afin qu'ils nous content une anecdote, un souvenir avec, sur ou dans la Risle. Cette déambulation au bord de l'eau invitait à travers les différents témoignages à découvrir ou redécouvrir la rivière avec un autre regard, celui d'un kayakiste, d'un pêcheur, d'un producteur d'hydroélectricité, d'un éleveur... et d'habitants. **Vous pouvez retrouver les portraits sur le site Internet de la ville ou [vallees-habitees.fr](http://vallees-habitees.fr)**

Cette exposition a été réalisée avec le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement dans le cadre du lancement du projet « Vallées Habitées ». Ce projet, à travers la friche Siret-Delaporte située sur une île, vise à réinventer notre manière d'habiter le territoire en considérant les paysages et l'environnement ainsi que les êtres sensibles qui le composent.



● B. Compagnon (photographe), S. Guitel (Directrice de CAUE) et V. Beuriot, Maire de Brionne.

B. Compagnon, photographe, a su recueillir ces témoignages et réaliser les 18 portraits, installés par les services techniques de la ville ●



## THÉÂTRE AVEC L'ATELIER ADULTE DE L'ASSOCIATION LES PETITES FRIPOUILLES :

Le 15 et 16 septembre, à la salle des fêtes. Ce spectacle Cabaret récréatif a été mis en scène par Joël Lefrançois en mêlant textes, chants et musiques. Une première partie située dans les années 1940 à l'école, puis après l'entracte, le décor change pour celui des vacances.

La ville poursuit l'accompagnement de l'activité théâtrale avec l'ouverture d'un troisième atelier enfant, soit près de 40 jeunes de 6 à 17 ans. Tout au long de l'année, ils vont répéter et concevoir un spectacle qui sera présenté aux scolaires et au grand public fin juin 2019. Après les Pirates, ce sera l'univers de la BD ●

## LES VACANCES DE FÉVRIER AU CENTRE DE LOISIRS ET À LA MÉDIATHÈQUE : C'EST BD. CÉKA EN RÉSIDENCE À LA MÉDIATHÈQUE DU 18 AU 22 FÉVRIER 2019

### CRÉEZ VOTRE BANDE DESSINÉE !

Pour les vacances de février 2019, la médiathèque de Brionne organise un atelier de création de bandes dessinées. Les participants bénéficieront de l'expérience d'un auteur : Céka. Cette initiation sera ouverte aux jeunes publics de 11 ans et plus, durant 2 heures du 18 au 22 février 2019 ainsi qu'à un groupe du centre de loisirs. Grâce à cette expérience, les apprentis pourront proposer leurs créations au concours de bande dessinée organisé par la Ville de Brionne du 15 janvier au 13 avril 2019. La remise des prix du concours se fera le samedi 15 juin, le jour du premier salon de la BD à Brionne ●

Depuis 2003, Céka a œuvré sur une soixantaine de livres, dont une bonne vingtaine sont des livres collectifs. Éclectique dans ses lectures, il l'est tout autant dans son travail scénaristique, passant d'un docufiction à des planches gag, d'un western gothique à une adaptation littéraire. Le privilège d'un scénariste est de n'avoir aucune contrainte graphique et créative, d'être un véritable démiurge; et il en profite! <https://cekabd.jimdo.com/>



Renseignements et inscription à la Médiathèque ou au service jeunesse dans le cadre du centre de loisirs à partir de janvier.



## REPAS DES ANCIENS

Comme tous les ans, la salle était comble avec plus de 250 personnes au repas des anciens le 18 novembre dernier.

La doyenne Marcelle Delamare, âgée de 93 ans, était en pleine forme pour profiter de la fête et a fait partager ses souvenirs et son enthousiasme au Maire assis juste à côté d'elle.



● Et comme à l'habitude, ce jour était également l'occasion d'un anniversaire, celui de Jeannine Deschamps qui fêtait ses 82 ans. Bon anniversaire Jeannine

● Jean-Claude Lucas, doyen de 89 ans, a également reçu un présent de la part de la municipalité

## LANCEMENT DE LA DÉMARCHE D'ANIMATION À LA VIE LOCALE

Depuis près d'un an, la ville de Brionne et les Espaces de vie sociale (Lezarts et les mots et Tic Tac Bospaulois) s'engagent en partenariat avec la CAF, le Département de l'Eure, le CIAS de l'Intercom Bernay Terres de Normandie dans une réflexion globale en matière d'animation de la vie locale, prenant en compte l'ensemble des besoins des populations du territoire de vie (à l'échelle des 23 communes de l'ancienne intercommunalité du Pays Brionnais) et ce, afin de construire une offre de services adaptés, dans une perspective de développement de notre territoire. Cette démarche se veut participative en s'appuyant sur les acteurs du territoire.

**Des questionnaires** ont été distribués **au plus près des habitants :**

- Devant les écoles tous les vendredis à partir de 16 h durant le mois de novembre à la rencontre des parents ;
- Sur le marché, le 22 et 25 novembre, le 8 et 9 décembre ;
- Dans les associations et les commerces
- Dans tous les lieux d'accueil des services municipaux et départementaux et sur le site internet de la ville,

**Une discussion débat** a été organisée à la médiathèque, le samedi 1<sup>er</sup> décembre, afin d'échanger avec une retransmission dans les rues de la ville pour susciter la participation de tous les habitants.



● Près de 60 associations étaient présentes à la réunion de lancement de la démarche le 11 septembre à la salle des fêtes de Calleville.



L'objectif est de recueillir l'avis des habitants du territoire afin d'améliorer, développer et pourquoi pas créer des services, équipements, événements répondant aux besoins toujours en évolution ! Et en s'appuyant sur chacun d'entre nous. Nous les premiers acteurs du vivre ensemble.

Un grand nombre de questionnaires ont été complétés et sont en cours d'analyse. À l'issue, une restitution sera organisée début 2019 permettant de poursuivre le débat et de prioriser les idées proposées pour définir un projet commun d'animation à la vie locale.

Si vous souhaitez poursuivre la démarche, faites vous connaître en transmettant vos coordonnées par mail à : [lefebvre.mairie-brionne@orange.fr](mailto:lefebvre.mairie-brionne@orange.fr) ou à la mairie ●



### LA BOUTIQUE

Place Frémont des Essarts, une nouvelle boutique vient d'ouvrir le rideau, « la Boutique » propose depuis le 1er décembre des décorations artisanales.

Mme Caron Nathalie vous accueille du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30 et le dimanche de 9h à 13h. ●



### LOOK'IAM

Le Studio Gautier, rue Foch, a fermé ses portes fin octobre et a été repris tout de suite par LOOK'IAM qui propose des vêtements ●



### LA MAISON D'ARCHITECTE

Depuis mars 2018, Martine et Gérald avec leur fille Chloé et son ami Grégoire ont emménagé à Brionne dans une Maison d'Architecte au 50 rue du Donjon. Après une vie urbaine décrite comme un « tourbillon infernal », ils décident de changer de région pour réaliser leur projet. C'est un concept en trois dimensions :

- Une boutique d'Antiquité-brocante avec une exposition permanente d'une surface de 70 m<sup>2</sup>
- Un cabinet d'hypnose accessible sur rendez-vous pour des séances découvertes ou thérapeutiques
- Et bientôt un gîte pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes maximum et pourquoi pas des artistes en quête d'inspiration !

« Cette maison en pleine forêt est différente, particulière, dans un environnement de nature, on ressent de la sérénité de la tranquillité ».

« Ici on se ressource »

Des portes ouvertes sont organisées régulièrement

La Maison d'Architecte

50 rue du Donjon

06 60 66 23 59 (Antiquité)

ou 06 64 12 90 16 (Hypnose)

[lamaisondarchitecte@sfr.fr](mailto:lamaisondarchitecte@sfr.fr) [www.lamaisondarchitecte.fr](http://www.lamaisondarchitecte.fr) ●



Quelles sont vos règles et valeurs sur le rond-point des braves? « *On est pacifique ici, le respect de chacun. Pas de parti politique...* »

## LES GILETS JAUNES :

### Sur le rond-point de la lune rebaptisé le rond-point des braves

**5 coordinateurs : Laurent, Ludo, Manu, Francis (pour le Facebook) et Fanny.** Depuis le samedi 17 novembre, ils sont mobilisés et organisent la vie du village : la cuisine et les points de contrôle... « *La nuit, on bloque les camions jusqu'à 6 heures. La journée, 2 heures, on laisse passer les bus, les personnes et les véhicules prioritaires (...)* Les commerçants ainsi que de nombreux habitants nous aident, ils nous apportent du matériel, du bois, de la nourriture, de l'argent et surtout leur soutien ». Au fil des jours des désaccords ont pu surgir et les règles de vie du rond-point des braves se sont précisées, comme l'interdiction de consommer de l'alcool, de brûler des pneus, le tri des déchets... Des soirées à thème sont également organisées pour partager un repas, une soupe, un café, un sourire... **et surtout discuter.**



### Pourquoi vous êtes-vous mobilisés?

« *L'augmentation des carburants : c'est la taxe de trop, la goutte d'eau, c'est le manque de pouvoir d'achat... Tout augmente sauf les salaires...* » La demande est de pouvoir vivre dignement avec son salaire. « *Pouvoir partir en vacances et faire des cadeaux à Noël... il faut partager les efforts et tous, cela ne doit pas toujours être les mêmes... Un sentiment d'abandon... d'indécence même. Il est nécessaire de rééquilibrer les revenus et les efforts. On restera tant que le message n'est pas compris* »

**Une proposition concrète : un patron ne devrait pas toucher plus de 50 fois le salaire moyen.**

Sur le rond-point des braves, tous, Melody, Valentin H, Maeva, Noel, Frédéric, Jean-Claude D, Alain, Jean-Claude B, Phanie, Christian, Aude, Paul, Stéphane, Francis, Jean-Paul, Albert, Allan G, Denis P, Denis H, Virginie N, Jérôme, Jacky, Brigitte B, Daniel B, Florian, Nathalie, Stéphane, Christophe G, Catherine, Amélie, Alexandre, Laurent D, Louis, Léa, Liliane, Gilles, Sonia, Fabrice, Melissa, Laura, Morgana, Sébastien, Jean-Claude L, Sillas, Nicolas, Sylvie, Patrick F, Manon, Anthony R, Océane, Laura, Anthony B, Kevin, Roger, Michaël, Ludovic R, Estelle, Guillaume, Valentin, Quentin P,

Floriane, Angélique, Christelle, Daniel P, Noémie, Quentin M, Patrick T, Céline, Christophe S, Caryl, Hervé, Magdalena, Brigitte P, Allan P, Manu, Christophe (Abbu), Ophélie, Didier, Khamsa, Sophie, Sabrina, Charline, Maxime M, Ludovic L, Virginie L, Laurent R, Fanny R, Yannick, Dominique, Maxime, Sarah et M. se relayent jour et nuit pour manifester.

« *Le mouvement s'exporte en Belgique, Allemagne, Bulgarie, en Serbie, et s'étend... On n'écoute pas assez le peuple* »

Ces revendications de meilleure redistribution des richesses, de diminution des écarts et des différences, du partage des efforts, du respect des principes républicains de liberté, égalité et fraternité sont formulées à l'échelle nationale (à travers l'augmentation des salaires par exemple), mais aussi européenne (le mouvement s'exporte dans d'autres pays, la différence de réglementations entre les pays) et de fait mondiale, en résonance avec le système économique et en intégrant la question environnementale (une seule planète Terre).

L'objectif serait d'inventer une nouvelle manière de vivre, plus horizontale dans sa gouvernance, plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement et donc moins consumériste ●



### DES DEMANDES PRÉCISES :

- Un gel du coût du carburant
- Le retrait des réformes pour les retraités (CSG, demi-part)
- Revalorisation des salaires de 38 %, comme en 1968,
- La relocalisation des emplois

### Il est attendu :

- Des réponses immédiates pour redonner du pouvoir d'achat
- Repenser notre société, redéfinir le contrat social, l'équité et l'égalité
- La représentation du peuple, davantage horizontale, plus en proximité

### DES PRINCIPES en ACTES

- Les gilets jaunes par solidarité ont tenu à se joindre à la remise des dons récoltés lors de la Mel Rose au bénéfice de la ligue contre le cancer avec un don de 1001 € récolté sur le rond-point des braves.
- Des réflexions sont en cours autour du référendum d'initiative citoyenne.

### GROUPE DU RENOUVEAU POUR BRIONNE

Mesdames, messieurs, chers BRIONNAIS(ES) ;

En cette fin d'année 2018 marquée à Brionne par les inondations et la hausse importante de la fiscalité (20 %) il faut féliciter l'organisation de la fête commémorative des 2 guerres qui a été une grande réussite.

En décembre le conseil municipal va avoir le débat d'orientation budgétaire pour 2019 avec son lot, devenu habituel, de polémiques stériles. Mais les prévisions de dépenses paraissent déjà imposantes, la rénovation de la place Frémont des Essarts prévue depuis plusieurs années va coûter à elle seule très chère et grever le budget 2019. L'investissement nécessaire pour la sécurité des Brionnais reste la vidéo surveillance qui doit ramener une tranquillité de vie dans notre ville. Le remplacement des machines (balayeuse) doit être fait pour permettre aux employés municipaux de garder notre ville propre et accueillante.

Nous souhaitons que 2019 soit une année qui voit le désendettement se poursuivre sérieusement (rappel 1 420 € par habitant) pour que l'avenir de notre ville soit plus ouvert et que la nouvelle équipe municipale qui sera élue en 2020 ait des possibilités d'appliquer des idées novatrices.

Le renouveau pour Brionne vous souhaite de passer un bon Noël et de joyeuses fêtes de fin d'année ; nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour Le renouveau pour Brionne ; Ch. DELAMARE

### LISTE "AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE"

Monsieur Beuriot n'accepte toujours pas que l'on dise la vérité sur la gestion de Brionne et en particulier sur la cavalcade financière (processus financier) concernant la ligne de trésorerie. En effet, il vient de déposer une 2<sup>ème</sup> plainte contre moi pensant me faire taire. Je tiens à rassurer les Brionnais, j'ai tous les arguments irréfutables de la véracité de mes propos, le seul but étant de vous alerter sur les risques financiers.

Pour rappel, la ville ouvre une ligne de trésorerie de 1 000 000 € tous les ans (une sorte d'emprunt à court terme, les sommes tirées devant être remboursées dans l'année). Sauf, que Brionne tire parfois jusqu'à 2 100 000 €, d'où les très grosses difficultés à rembourser. La ville est donc obligée de refaire appel à une nouvelle ligne de trésorerie. En clair, c'est de la cessation de paiement pour une entreprise et pour un particulier c'est du surendettement pouvant aller jusqu'à la faillite personnelle. La Cour des comptes et les instances des impôts confirment bien mes propos

J'informe les Brionnais que ma plainte déposée en octobre 2017 (suite aux révélations sur le comité des fêtes) auprès du Procureur avance. Par ailleurs, j'ai décidé de porter plainte pour les insultes publiques répétées de Monsieur Beuriot.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous poursuivrons nos rencontres avec vous.

Martine GOETHEYN et Alain BOUDON vous souhaitent de très belles fêtes.

### BRIONNE À VENIR

Comme dans mes précédentes interventions dans ce journal municipal, la cohérence de mon opposition est ma boussole. À l'heure où les oppositions politiques sont de plus en plus violentes, de plus en plus caricaturales et hélas parfois de moins en moins au service des Brionnais, je ne cesse d'être constructive. Pour illustrer, cette opposition constructive, rien de tel que de saluer la prise d'initiative sécuritaire à la vallée aux Bœufs avec l'instauration de places de parking même si l'on peut toutefois déplorer pour l'instant l'absence de rehausseur supplémentaire propice à la limitation de vitesse. La rénovation de la « Tour » allant également dans le bon sens bien que l'isolation des sols n'a été faite qu'à 25 %. Enfin, les jardins familiaux, projet que j'ai longtemps soutenu, semble rencontrer un joli succès comme me le confirmer les retours positifs des premiers possédants de parcelles.

Toutefois, tout ne semble pas aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. En effet, la hausse perpétuelle des taux d'imposition, la fusion au sein de Bernay Terre Normandie des services jeunesse et techniques ou encore le climat délétère qui règne au conseil municipal sont autant de sujets dangereux qui pèsent sur l'avenir des Brionnais.

Madame Zerkaoui

### ENSEMBLE POUR BRIONNE

L'année 2018 s'achève qui fut utile pour Brionne sur bien des points. Nous retiendrons par exemple l'engagement pris par M. le Maire de lutter contre la désertification médicale qui touche notre territoire en favorisant l'installation d'un dentiste dans notre commune. C'est aujourd'hui chose faite et nous continuerons notre action en ce sens. De même, sur le plan économique, la municipalité a acquis le bâtiment Lesens, route de Valleville, afin de le mettre à disposition de l'entreprise de télécommunications Sogetrel en cette fin d'année : ce sont des dizaines d'emplois et une activité en développement qui sont ainsi maintenus à Brionne et qui profitent à l'économie locale. Avec l'adoption définitive de son Plan Local d'Urbanisme, notre ville poursuit résolument son développement. Grâce à une gestion rigoureuse des services et un pilotage budgétaire efficace des élus, notre commune a su relever le défi de la baisse drastique des dotations de l'État dans la période récente, mais a aussi poursuivi son désendettement et retrouvé des capacités d'investissement qui permettront notamment, en 2019, de refaire la toiture de l'école maternelle, d'engager une première tranche d'implantation de caméras de vidéoprotection et de continuer la rénovation de notre centre ville avec la réfection de la place Frémont des Essarts. Parmi les projets qui verront également le jour en 2019 figure l'acquisition de locaux commerciaux vacants afin de faciliter l'installation de nouveaux commerçants et l'aménagement d'une vingtaine de parcelles de jardins familiaux. Enfin, M. le Maire ira de nouveau à votre rencontre au printemps prochain, lors des visites de quartiers. Autour de lui, notre équipe est plus que jamais à votre écoute pour répondre à vos questions et à vos attentes. Les conseillers de la majorité municipale vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.



#### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

#### LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

**Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !**

#### LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur :

« Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**

**AVANT LE 31 DÉCEMBRE**, la ville recherche 10 personnes disponibles pour réaliser ce recensement. Une connaissance de la ville et de ses rues avec une capacité d'écoute et d'accompagnement des personnes est recherchée pour ces missions. Pour tout renseignement, contacter Benoit Loisel à la mairie

Si vous avez déménagé, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre à la mairie.

**HÔTEL DE VILLE**  
RUE DE LA SOIE - BP 110  
27800 BRIONNE  
☎ 02 32 47 32 20  
☎ 02 32 46 25 61

[secretariat.mairie-brionne@orange.fr](mailto:secretariat.mairie-brionne@orange.fr)

[www.ville-brionne.fr](http://www.ville-brionne.fr)

